

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Lunéville (54300)

Réponses de Christelle Vivot, au nom de la liste « Lunéville est à vous »

– le 06/03/2020 à 10:47 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

1. Vélo's Cool nous semble une belle opportunité pour le territoire. Quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour sécuriser les déplacements des collégiens et lycéens se rendant dans leur établissement scolaire ?

Notre réponse est oui néanmoins nous devons concerter tous les protagonistes afin de se rendre compte correctement de tous les détails ainsi que le budget à voir en priorité

Action n°2 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 3 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 100 000 euros

Il est évident qu'il faut absolument revoir le plan vélo, pour avoir fait un circuit avec vélolun' je me suis rendu compte qu'il était à certains endroits extrêmement dangereux, mal signalé, dégradé et pas du tout aux normes. La sécurité des usagers étant notre priorité nous sommes d'accord pour la mise en place d'un comité de suivi opérationnel. Le budget est à voir en concertation nous ne pouvons nous positionner pour le moment sur le montant.

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum fois par an.

Dans le but de faciliter la concertation, vous engagez-vous à nommer un monsieur ou madame Environnement ou Vélo, qui soit impliqué(e) dans ces problématiques ?

C'est effectivement une très bonne idée, il est toujours important d'avoir un médiateur, un rapporteur afin de faciliter les différents échanges entre les protagonistes.

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Concertation en amont des projets

Vous engagez-vous à travailler en amont avec les associations d'usagers de manière à réellement co-construire, en lien avec les services techniques, tout projet lié aux déplacements actifs ?

En particulier vous engagez-vous à élaborer un plan marche-vélo pluriannuel financé et concerté avec les communes voisines pour finaliser un réseau cyclable d'agglomération ?

Vous engagez-vous à organiser un minimum de trois réunions par an entre élus, services techniques et VéloLun' ?

Je pense qu'il est important de fluidifier les échanges entre élus, services techniques et Vélolun'. En effet qui mieux que vous personnes de terrain pour remonter toutes les informations nécessaires à l'amélioration du réseau cyclable. Ceci dans le seul but d'améliorer, gérer, sécuriser l'ensemble de ce réseau. Nous sommes donc favorables à la mise en place d'un comité vélo en parfaite association avec les élus qui eux devons rapidement prendre en compte les différentes doléances. A un moment donné il faudra prendre des décisions claires et nettes sur la circulation vélos automobilistes sans toujours privilégier les mêmes.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Rue Sébastien Keller
Avenue de la Libération
Avenue du Général de Gaulle

Je suis tout à fait d'accord pour les avoir pratiquer avec vélolun' et constater leurs incohérences et dangers.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Exemple : Gare-Cinéma-Château

Cela paraît juste logique, si on pense à nos enfants qui pourrait s'y rendre tranquillement sans spécialement un accompagnateur à ses côtés.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Zones de rencontre – Zones piétonnes
Nombre de commerçants du centre de Lunéville sont en difficulté ou migrent à la périphérie. Avez-vous un projet pour tendre vers une ville plus conviviale, moins polluée, à la circulation plus apaisée, où il serait beaucoup plus agréable de flâner, où faire ses courses redeviendrait un plaisir et non plus une simple obligation ? Si oui, précisez comment vous comptez limiter la circulation motorisée dans les rues commerçantes et l'hypercentre (piétonisation d'une zone incluant la rue Banaudon, restitution de la place Léopold aux familles, zone de rencontre entre le cinéma et le château ou ailleurs,...)

Il faut rester cohérents avec les uns et les autres.

Comment affliger à certaines personnes pour de multiples raisons de ne pas pouvoir se déplacer avec son véhicule en centre ville, penser aux commerçants à qui une zone "cœur de ville" totalement piétonne fait peur et aux fervents amateurs du déplacement non motorisé???

Je pense qu'il ne faut pas être radicale et proposer des solutions adaptées à chacun.

Proposer une campagne de sensibilisation à l'importance des transports en commun, proposer petit à petit aux usagers de se garer hors centre ville.

Essayer de sensibiliser les lunévillois à changer progressivement leurs habitudes de déplacements d'où l'importance des parcs à vélos.

Action n°8 : je suis indécis-e

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Comme précédemment dit il ne faut pas privilégier l'un au détriment de l'autre mais pouvoir associer dans la plus stricte des sécurité les usagers vélo et voiture.

Action n°9 : je suis indécis-e

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. La zone 30 vous semble-t-elle aménagée pour inciter au respect de la limitation de vitesse ? Sinon, quels aménagements physiques envisagez-vous pour aider les usagers au respect strict de cette limitation, seule garantie pour la sécurité des plus fragiles ? (voir fiche n°16 du CEREMA, avril 2017 et fiche n°14 de juillet 2019, en particulier bas de la page 9).

Considérez-vous OUI ou NON que les piétons sont prioritaires en zone 30 ?

Trouvez-vous pertinent de multiplier les passages piétons dans ces zones ?

La seule chose indispensable est de : SIGNALER

Marquage intensif au sol

Panneaux d'entrées visibles

Zone 30 centre ville piétons prioritaires, le signaler aux abords par un grand panneau

Je ne trouve pas pertinent de multiplier les passages piétons juste bien signaler la priorité piétonnière

Action n°10 : je ne m'engage pas

Transformer en zone piétonne Les rues de la République et Banaudon.

Transformer mais pas supprimer la circulation

Action n°11 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Envisagez-vous de limiter le stationnement auto à proximité des écoles primaires et d'y implanter à la place des arceaux vélo pour inciter les parents à venir à vélo avec leurs enfants ?

radars pédagogiques et brigade municipale cycliste aux abords des cités scolaire et écoles

Action n°12 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Vous engagez-vous à anticiper la nouvelle réglementation qui interdira le stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons et à implanter des arceaux vélo sur les places de parking ainsi libérées ?.

Promouvoir une culture vélo

Action n°13 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable y compris rue Banaudon, Place des carmes, devant le complexe Sportif Charles Berte.

tout à fait d'accord

Action n°14 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Première urgence : êtes-vous prêt à organiser une formation des élus, Services Techniques, Services de Police sur les nouvelles disposition du Code de la Route mal connues de ces entités ? VéloLun' pourrait apporter bien des lumières et initier des messages s'adressant à l'ensemble des usagers.

Etes-vous prêt à organiser des circuits avec ces mêmes élus et Services pour un partage du vécu des cyclistes ?

Commentaires généraux

Tout d'abord il faut se respecter sur la route les incivilités ne manque pas d'un côté comme de l'autre. Il faut juste comprendre que chacun est responsable au volant comme sur le vélo.

Ensemble nous devons progressivement changer nos habitudes de déplacement.

Faire évoluer les mentalités.

Toujours dans la logique mais pas pour autant dans la punition plus dans la prévention.